

LETTRE AUX ADHÉRENTS DE JALMALV-COMPIEGNE

L'AVENTURE CONTINUE !

Chers Amis et chers Adhérents,



La nature nous le rappelle et ce printemps a été très coloré : malgré les intempéries et les variations climatiques, elle a su trouver sa voie, s'est abreuvée puis a littéralement explosé ! Le panel des couleurs offertes, au-delà de tout, a semblé être là pour nous rassurer et nous assurer qu'il ne faut jamais capituler ! Les mois Covid passent et se sont succédés ...

La notion de **patience** est tout un art qui fait partie intégrante des Soins Palliatifs et de l'éthique de notre association. Dans ce temps particulier où la maladie grave et la fin de vie imposent une temporalité différente, nous en prenons régulièrement conscience au cours de notre vie associative. Ces 18 derniers mois ont exigé de nous tous une patience infinie. Non pas auprès des patients au rythme desquels nous évoluons habituellement, mais dans l'attente de les retrouver, ENFIN. Et de retrouver aussi les équipes médicales qui, depuis dix huit mois, n'ont jamais cessé de «prendre soin» de ceux qui leur étaient confiés. Qu'une fois encore, elles trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance et de notre admiration. A la patience, à l'efficacité et aux compétences dont elles font toujours preuve s'est ajoutée sans doute une immense fatigue, parfois même un épuisement certain. Elles n'ont jamais capitulé.



L'association, en ce mois de juin 2021 n'a pas encore repris son cours *normal* d'activités. Si l'horizon semble pourtant s'améliorer, les incertitudes sont là encore et nous ramènent à nos vulnérabilités et à notre humilité. Des demandes d'accompagnements nous ont été faites récemment, au cas par cas, et peu à peu les institutions partenaires se ré-ouvrent, au rythme de l'état sanitaire, sans pour autant savoir où nous en serons en septembre. Cet été, certains accompagnements pourront reprendre ce qui est une joie réelle pour nous.

Notre « Espace Deuil à Vivre » accueille, lui, des demandes qui augmentent. Sortant de la période de sidération qui a suivi les différents confinements, chacun reprend sa vie et son quotidien. Profondément impactés par ce vécu qui nous a été imposé à tous, certains prennent peu à peu conscience des divers traumatismes auxquels ils ont dû faire face.

Et avec un peu plus de recul, une prise de conscience générale met en avant l'impact des morts successives sans possibilité d'au revoir et de présence auprès des êtres chers au cours de ces 18 mois... Elle est aujourd'hui une difficile réalité et s'est révélée dramatique dans certains cas et dans certains pays.

Autre réalité, l'évolution sociétale vers une légalisation de l'euthanasie est en marche après la discussion le 8 avril dernier à l'Assemblée Nationale d'une proposition de loi visant à instaurer une « aide médicalisée active à mourir » par injection létale lors d'une *niche parlementaire*. Cette proposition de loi touche profondément le monde des Soins Palliatifs.

Encore mal connue, la loi LEONETTI-CLAYES promulguée le 2 février 2016 et en vigueur actuellement, a été ajustée au mieux au contexte socio-médical actuel.

Nous sommes, c'est une évidence, parfois témoins de fin de vie difficile. La vieillesse, la solitude et la dépendance sont de réels sujets d'actualité. Nous sommes cependant témoins aussi que l'accompagnement qui permet à la personne malade d'être reconnue dans ce qu'elle EST toujours, sans obstination déraisonnable, par une équipe pluridisciplinaire spécifique, reste dans la vie jusqu'au bout. Dans cet extrême de la vie, le soulagement de ses douleurs physiques, de ses souffrances morales et l'accompagnement qu'il est possible de lui offrir sont des aides précieuses, voire essentielles.

L'accès aux Soins Palliatifs n'est pas encore assez étendu, et la culture palliative pas assez diffusée. C'est aussi notre rôle de bénévoles Jalmalv, notre « pied sociétal », que de les faire connaître. Qu'advient-il dans les mois à venir du soutien apporté aux différents plans de Soins Palliatifs et à la continuité de leur développement par nos politiques ?

Dans un monde médical dont les progrès ont été fulgurants, où la longévité n'a eu de cesse d'augmenter mais où l'équilibre du système de santé déjà fragilisé est de nouveau fortement impacté, qu'advient-il ? Quelle que soit la loi en vigueur, ne restera-t-il pas toujours un questionnement de nos consciences humaines face à une mort « légalisée » : la mort d'un être unique et singulier que nous sommes tous individuellement ?

La SFAP (Société Française de Soins Palliatifs) s'interroge à juste titre. N'hésitez pas à consulter leur chaîne YouTube SFAP. Vous pourrez accéder à la conférence « ET MAINTENANT ON VA OÙ ?... LA SUITE », (web conférence du 28-04-2021) en cliquant sur le lien <https://youtu.be/XZCNL8SWm5E>. Il est indispensable pour chacun de s'informer et de faire circuler les informations.

Toute l'équipe des bénévoles de JALMALV s'est retrouvée enfin fin juin. Ensemble, nous avons fait un point sur nos vécus au cours de ces 18 mois d'inactivités afin que chacun puisse envisager sa reprise, ce, en accord avec les institutions qui en font la demande.

Ce temps de frustration qu'engendre tout renoncement ne nous laisse pas indemnes, et cette reprise sera différente. Il nous a contraints à nous ouvrir à d'autres façons de rester en lien en gardant comme base cette notion essentielle d'humanité qui nous habite et nous rassemble tous. Le monde des soignants est lui aussi profondément marqué par tout ce qu'il vient de traverser. Nous reprenons donc contact actuellement avec les institutions partenaires de Jalmalv afin de mettre en route une reprise la mieux adaptée possible dans le respect de tous et de chacun.



Une chose est certaine, cette reprise vaut la Joie d'être vécue.

L'aventure JALMALV continue !



A la demande de la mairie de Compiègne, fin mars, nous avons changé de local ; force et patience furent encore nécessaires pour cette autre aventure. Nous y prenons peu à peu nos marques et espérons pouvoir en finaliser rapidement l'installation. Nous serons heureux de vous y accueillir, n'hésitez pas à nous solliciter. Ce local se situe dans le cadre de l'Abbaye de Royallieu et du Parc de Bayser. Les rendez-vous sur place ont déjà repris. L'accès, hors des horaires d'ouverture

du parc étant un peu plus compliqué, recontactez-nous par téléphone si vous avez un rendez-vous et que la grille est fermée. Nous avons hâte d'y reprendre nos groupes de paroles mensuels.

Merci à Monsieur MARINI d'avoir mis ce nouveau local à notre disposition dans ce joli cadre.

Puisse chacun d'entre vous s'accorder, à sa manière, un repos légitime et un vrai ressourcement au cours de l'été qui arrive. Nous en avons tous grand besoin. Bonnes vacances à tous, prenez soin de vous et des vôtres.

Sabine du Passage



Histoire de l'Abbaye de Royallieu et du parc de Bayser :

Situé à un bon kilomètre de la ville de Compiègne, ce qui n'était qu'un modeste hameau au XIIe siècle, connu sous le nom de Beaulieu, va progressivement s'étendre grâce à la reine **Adélaïde de SAVOIE**, veuve du roi Louis VI mort en 1137, une quinzaine d'années plus tôt à Béthisy-Saint-Pierre.



La reine accorde alors aux habitants de ce lieu une charte de franchise comportant des droits d'usage de la forêt de Compiègne : ils sont accordés à tous ceux qui construiraient des maisons autour de la résidence royale de chasse élevée sur cet emplacement. Au Moyen-Âge, les droits d'usage dans une forêt royale représentaient un avantage considérable et très recherché à l'époque, comme le droit d'abattre des arbres pour le chauffage et pour la construction, mais aussi le droit de pacage pour les troupeaux de porcs, appelé le droit de glandée.

Ce hameau va donc se développer, changeant de nom à diverses reprises : de Beaulieu, il devient La Neuville-aux-Bois, puis Franqueville et enfin Royal-Lieu.

Étant située à proximité de la forêt de Compiègne, réputée très giboyeuse, cette fameuse « maison de chasse » est fréquentée par les différents rois de France qui ont pris l'habitude de s'y rendre. Elle est même devenue la résidence habituelle de souverains comme Philippe-Auguste (1165-1223), Saint Louis (1214-1270) ou Philippe IV le Bel (1268-1314). Saint Louis avait alors fait don de son domaine royal situé à l'intérieur de la ville de Compiègne, à l'ordre des Jacobins. Puis Philippe le Bel avait décidé, en 1303, d'y fonder un prieuré, confié aux chanoines de l'ordre du Val

des Écoliers, chargés de desservir l'église construite à l'emplacement de Royallieu et dédiée à Saint Louis, son grand-père.

Mais, sous Charles V, en 1374, avec la construction d'un nouveau château à Compiègne, à l'intérieur des remparts (à l'emplacement du château actuel), le site de Royallieu, devenu lieu de séjour des rois de France lors de leur venue à Compiègne, sera progressivement délaissé. Le prieuré de Royallieu, lui, subsistera.

En 1634, un évènement d'importance pour le prieuré va survenir sous la forme d'une demande d'échange de monastères. En effet, les religieuses bénédictines de Saint-Jean-aux-Bois considèrent qu'elles ne sont pas suffisamment en sécurité dans leur abbaye située au cœur de la forêt de Compiègne. Elles sollicitent alors les chanoines de Royallieu afin d'obtenir la possibilité d'échanger leurs résidences respectives, ce que ces derniers acceptent, l'histoire ne dit pas précisément le degré de liberté dont ils disposaient pour leur réponse...

Désormais, Royallieu est devenu le siège d'une abbaye et non plus d'un simple prieuré.

Les abbesses successives, d'origine aristocratique pour la plupart, vont alors se livrer à des travaux d'agrandissement et d'embellissement très conséquents pour leur nouvelle abbaye. Elles font notamment construire le logis abbatial. Il faut souligner que **Françoise de SOULANGES**, dernière abbesse de Royallieu jusqu'à la Révolution, était très proche des 4 dernières filles du roi Louis XV. Elles se rendaient facilement à l'Abbaye et pour y effectuer de fréquents séjours, ce qui a été le cas notamment de Madame Louise qui allait devenir, par la suite, carmélite.

Pendant la période révolutionnaire, les religieuses furent privées de recrutement. Elles seront finalement expulsées en 1792 et leur abbaye sera saccagée, le mobilier dispersé.

En 1797, après avoir servi 2 ans d'hôpital militaire, l'abbaye sera alors vendue au célèbre entrepreneur MOUTON, spécialisé dans l'acquisition de biens nationaux. Celui-ci détruit une bonne partie des lieux, pour en revendre les matériaux, ne conservant que le logis abbatial et le porche d'entrée.



Au début du XXe siècle, **Étienne BALSAN**, (1878-1953), jeune et riche héritier d'une dynastie industrielle prospère, ayant fait fortune après avoir racheté la Manufacture royale de draps de Châteauroux spécialisée dans la confection de textiles militaires, fait l'acquisition du domaine de l'ancienne abbaye de Royallieu et du « château » reconstruit sur ses ruines. Il y fait des travaux et reconvertit les lieux en une charmante résidence de villégiature afin d'y recevoir ses

nombreux amis et d'y mener une vie plaisante. Pour installer ses chevaux et les entraîner, Étienne BALSAN avait choisi ce cadre de vie agréable en raison de la proximité de la forêt, d'une forte tradition militaire et de la présence depuis 1888 d'un hippodrome dans la ville de Compiègne. En effet, les autorités municipales avaient adapté tout un espace public pour la pratique sportive car elles avaient bien mesuré l'impact des courses sur l'économie locale et l'image de la ville. Des trains de plaisir arrivaient de Paris à Compiègne, les jours de courses, sans que jamais pour autant la renommée de Compiègne n'atteigne celle de Chantilly. Mais il s'était développé à Compiègne toute une sociabilité autour du monde des chevaux et des courses. Dans la ville s'était installée



une véritable communauté anglaise, à la tête de laquelle rayonnait la famille Carter. Dynastie d'éleveurs et d'entraîneurs, autrefois établie à Chantilly, elle était justement venue s'installer au domaine de Royallieu, dès 1861.

Ancien officier de cavalerie, Étienne BALSAN était devenu propriétaire, jockey et entraîneur de chevaux. Peu de temps auparavant il avait rencontré, à Vichy, **Gabrielle CHANEL** et avait succombé aux charmes de cette jeune inconnue qui tentait sa chance en se produisant lors de tournées de chants, devant un public d'officiers. Il lui avait proposé de venir le rejoindre à Royallieu., devenant son amant et son protecteur. C'est ainsi que celle qui allait devenir la célèbre **COCO CHANEL** est venue séjourner environ 3 ans à Royallieu, entre 1906 et 1909 dans un univers totalement nouveau pour elle.

A vrai dire, on ne sait pas trop comment se déroulaient les soirées à Royallieu, ni qui résidait sur place. Mais on peut supposer qu'en compagnie des invités venus pour la plupart de Paris, on festoyait, on s'amusait beaucoup, on montait à l'occasion des pièces de théâtre où Gabrielle CHANEL faisait montre de beaucoup d'inventivité dans la réalisation de costumes.

Tout cela prit fin quand Gabrielle est tombée éperdument amoureuse de l'un des invités d'Étienne BALSAN, le fameux Arthur CAPEL, très riche homme d'affaires anglais, propriétaire de chevaux de courses, ami de Clemenceau. **COCO CHANEL** va alors gagner Paris avec son nouvel amant surnommé Boy. C'est pourtant grâce à Étienne BALSAN, fidèle en amitié, qu'elle a pu acquérir son premier atelier de modiste, à Paris, boulevard Malesherbes. Étienne BALSAN a déclaré, non sans humour mais avec modestie, à la fin de sa vie « qu'il s'était borné à lui mettre le pied à l'étrier » ! La rupture entre Étienne et Coco n'a jamais altéré complètement la relation entre ces deux amis. Il est amusant de savoir que les premières clientes de Gabrielle CHANEL sont venues du monde des courses, et des relations qu'elle avait tissées à Royallieu !

On sait que, dans le parc de Royallieu, il y avait du temps d'Étienne BALSAN une énorme volière, un chenil de lévriers et même un singe. Bien-sûr, tout cela a disparu depuis longtemps, mais on se prend à rêver.

Quant à l'intérieur du château où, selon la tradition **COCO** logeait au deuxième étage, BALSAN, lui, étant installé au premier étage dans les deux pièces de l'abbesse, le neveu de BALSAN raconte qu'il y avait un grand salon, que c'était gai et confortable avec des fauteuils club en cuir et une nombreuse domesticité. Après le départ de **COCO**, BALSAN se défera de ses propriétés et vendra le domaine de Royallieu en 1922 à un industriel parisien, André de BAYSER, d'où le nom de Parc de Bayser.



Pour conclure, on peut dire que le «château» de Royallieu date principalement des XVII^e et XVIII^e siècles, donc de l'époque des abbesses bénédictines, mais qu'il a été fortement remanié.

Juste avant la première guerre mondiale, l'État français décide de porter le service militaire à 3 ans. La ville de Compiègne propose de mettre à sa disposition des terrains en friche, pour y construire une nouvelle caserne. En effet, en 1914, Royallieu était encore un simple hameau à l'extérieur de la ville, noyé dans la verdure. Ce sera donc la construction de la caserne de Royallieu, à proximité de l'ancienne abbaye, convertie en un camp d'internement et de déportation, de 1941 à 1944, devenue aujourd'hui Musée-Mémorial de l'Internement et de la Déportation.

Claire D.

Rappel pour la bibliothèque :

Elle est ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation, **permanence le vendredi matin au local (sauf vacances scolaires) ou sur rendez-vous**. Elle vous propose des lectures sur l'accompagnement des malades, la fin de vie et le deuil, et quelques romans et témoignages qui touchent à ces sujets.

Notre bibliothèque possède aussi de nombreux livres destinés à des enfants et adolescents pour parler de la vie et de la mort. Elle s'enrichit régulièrement de nouveaux livres. N'hésitez pas à nous contacter pour en emprunter.

LIVRES POUR ADULTES :



« La mère morte » de Blandine de CAUNES

« J'ai perdu le 1er avril ma fille unique et le 20 juin, ma mère unique. »

Ce livre bouleversant raconte un double deuil : Benoîte GROULT, la mère de Blandine de CAUNES, s'est éteinte en juin 2016, à quatre-vingt-seize ans, écrivaine comblée, porteuse de combats remportés. Deux mois auparavant, c'est sa fille, Violette, qui mourait à trente-six ans dans un accident de voiture.

De ce vécu douloureux l'auteure a fait naître un récit poignant et pourtant non dénué d'humour, qui rassemble et réconcilie trois générations de femmes partageant le même amour forcené pour la vie, la vie toujours plus forte - le credo de Benoîte transmis à Blandine.

« Vivre avec nos morts » de Delphine HORVILLEUR

« Tant de fois je me suis tenue avec des mourants et avec leurs familles. Tant de fois j'ai pris la parole à des enterrements, puis entendu les hommages de fils et de filles endeuillés, de parents dévastés, de conjoints détruits, d'amis anéantis »

Être rabbin, c'est vivre avec la mort : celle des autres, celle des vôtres. Mais c'est surtout transmuier cette mort en leçon de vie pour ceux qui restent : « Savoir raconter ce qui fut mille fois dit, mais donner à celui qui entend l'histoire pour la première fois des clefs inédites pour appréhender la sienne. Telle est ma fonction. Je me tiens aux côtés d'hommes et de femmes qui, aux moments charnières de leurs vies, ont besoin de récits. »

A travers onze chapitres, Delphine HORVILLEUR superpose trois dimensions, comme trois fils étroitement tressés : le récit, la réflexion et la confession. Le récit d'une vie interrompue (célèbre ou anonyme), la manière de donner sens à cette mort à travers telle ou telle exégèse des textes sacrés, et l'évocation d'une blessure intime ou la remémoration d'un épisode autobiographique dont elle a réveillé le souvenir enseveli.

Nous vivons tous avec des fantômes : « Ceux de nos histoires personnelles, familiales ou collectives, ceux des nations qui nous ont vu naître, des cultures qui nous abritent, des histoires qu'on nous a racontées ou tues, et parfois des langues que nous parlons. » Les récits sacrés ouvrent un passage entre les vivants et les morts. « Le rôle d'un conteur est de se tenir à la porte pour s'assurer qu'elle reste ouverte » et de permettre à chacun de faire la paix avec ses fantômes...





« Dans ces moments là » d'Hélène GUERIN (Collection 1001 pépites) 2019

La mort et le deuil périnatal mettent souvent mal à l'aise dans nos cultures, les proches sont démunis et ne savent pas quoi dire. Si bien qu'au moment où les parents ont le plus besoin d'aide, ils en reçoivent souvent le moins. Le livre ne propose pas de recette magique, car aucun deuil ne se ressemble. Il met plutôt à disposition de l'entourage et des parents une foule d'idées pour offrir du soutien, ou en demander.

La particularité du livre, c'est qu'il s'adresse autant aux proches qu'aux parents. D'un côté, la famille, les amis, les collègues pourront mieux comprendre les parents endeuillés (avec "15 clés sur le deuil périnatal"), et pourront du coup apporter un soutien adéquat. Ils auront aussi des pistes pour dépasser la peur de ne pas savoir quoi dire ainsi que pour passer à l'action.

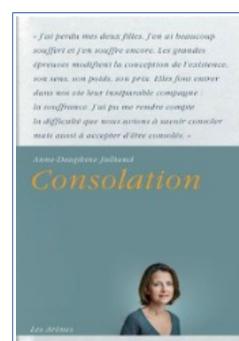
De l'autre, les parents du bébé décédé pourront s'inspirer de nombreux récits d'autres parents qui, avant eux, ont trouvé du soutien de qualité auprès de leurs proches. Ils trouveront aussi des outils pour identifier leurs propres besoins, pour s'autoriser à demander de l'aide puis à en recevoir. Le livre fait donc le pont entre les deux et il invite tant à prendre le temps de la réflexion grâce à divers exercices (optionnels) qu'à passer à l'action et à offrir du soutien.

« Consolation » d'Anne-Dauphine JULLIAND (Édition Les Arènes)

Ce livre parle de ceux qui consolent et de ceux que l'on console. Grâce à des scènes vécues, Anne-Dauphine partage ses réflexions qui touchent juste. Elle évoque ses deux filles, Thaïs et Azylis, mais aussi Loïc, son mari, Gaspard son fils aîné et enfin Arthur, le petit dernier. Son récit est aussi un bel hommage à tous les consolants : une sœur qui vous prend dans les bras, une infirmière qui s'assoit sur le bord du lit et prend juste le temps "d'être-là", un peu de vernis à ongle qui aide à aimer la vie malgré tout. Elle a le don de ces scènes courtes qu'elle rend inoubliables.

Anne-Dauphine JULLIAND sait que la souffrance ne passera pas mais qu'elle peut s'appivoiser. Quand on lui demande comment fait-elle quand elle est triste, elle répond qu'elle a un truc imparable : elle pleure. Avec simplicité et profondeur, Anne-Dauphine nous guide sur le chemin de la consolation. Les lecteurs de ce livre n'hésiteront plus jamais à serrer dans leurs bras celui ou celle qui souffre.

" J'ai perdu mes filles. Je le dis le cœur habité par deux sentiments que l'on croit souvent contraires : la douleur et la paix. La douleur de celle qui pleure. Et la paix de celle qui est consolée. "



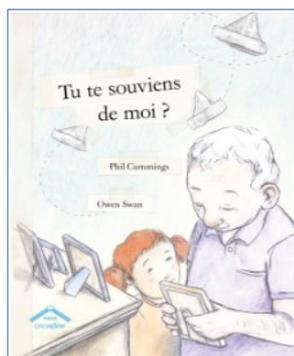
LIVRES POUR ENFANTS

« Là où Mamie est partie » d'Arnaud et Robin ALMERAS (Édition Nathan)

Une petite fille pense à son arrière-grand-mère récemment disparue. Où est-elle maintenant ? Est-elle redevenue jeune ? Peut-être qu'elle se sent légère comme les cosmonautes ? La petite fille n'a pas de réponses à ses questions. Mais ce dont elle est sûre, c'est qu'elle n'oubliera pas sa Mamie.



«Tu te souviens-tu de moi ?» de Phil CUMMINGS et Owen SWAN (Édition Circonflexe)



Tous les jours, Ana se rend à l'hôpital pour voir son grand-père. Ce dernier a cependant du mal à se souvenir de sa petite-fille. Ensemble, ils se remémorent les plaisirs simples : le goût du miel sur une tartine chaude, l'odeur de la pluie en été... et la fabrication de petits chapeaux en papier.

Dans cet album d'une grande poésie, la maladie d'Alzheimer est traitée avec sensibilité. Les illustrations d'Owen SWAN soulignent la douceur et l'espoir de cet album au sujet très peu traité.

Vous trouverez ci-joint votre **bulletin d'adhésion et/ou de soutien pour 2021**. Par avance, un grand merci. N'hésitez pas à partager cette Lettre et ces documents afin de nous faire mieux connaître.

Dates des forums des associations où nous serons présents : Compiègne le samedi 11 septembre, Noyon et Pont-Ste-Maxence le dimanche 5 septembre.

Vous serez informés des dates des prochaines rencontres et événements divers organisés par Jalmalv-Compiègne dès que possible en fonction de l'état sanitaire imposé par le Coronavirus dont nous dépendons. N'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone si besoin.



Abbaye de Royallieu, Parc de Bayser
2 chemin de Ste Catherine 60200 COMPIÈGNE

Tél : 03 44 20 95 26

Mail : jalmalv.compiegne@orange.fr

www.jalmalv-compiegne.fr

